

Département du Puy de Dôme

063-216304337-20220306-2022\_06-DE

Reçu le 21/03/2022

Publié le 21/03/2022

COMMUNE de TORTEBESSE

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 7

En exercice : 7

Qui ont pris part à la délibération : 7

Dont pouvoirs : 0

L'an ~~deux mil~~ **vingt-deux, le six mars**, le Conseil Municipal de la commune **de TORTEBESSE, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme BONY Yannick, Maire**

Étaient présents : ARNAUD Michel, Yannick BONY, Fabrice BORDERIE, Gilles BOULAY, Pierre GIACOMELLO, Marie-Pierre LAFONT, Danielle ROUX

Étaient absents excusés :

Étaient absents non excusés : -

Secrétaire : Mme Marie-Pierre LAFONT

## **DELIBERATION 06/2022**

### **Adressage**

Mr Gilles BOULAY, premier adjoint, fait un point sur l'adressage. L'entreprise Planigraphe doit nous accompagner sur cette mise en place.

Mme le Maire demande l'autorisation de débiter ce projet.

Le conseil municipal après avoir délibéré approuve et autorise le Maire à faire toutes les démarches nécessaires.

Fait à TORTEBESSE, le 09 mars 2022

Le Maire  
Y.BONY